POUR CAYEUX... ENSEMBLE !

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°21 MAI - JUIN 2012

Chères amies, chers amis,

Dans le dernier bulletin d'informations municipales, j'avais annoncé que ce nouveau bulletin serait consacré au colloque des 23 et 24 mars 2012 «CAYEUX ET LES BAS CHAMPS VIVRE ENTRE TERRE ET MER».

Nous avons décidé, avec l'équipe organisatrice, la rédaction des actes du colloque avant la fin de cette année ; les personnes intéressées pourront alors se les procurer.

Dans ce numéro, je ne ferai donc qu'une synthèse de mes propos sur le développement et le potentiel de CAYEUX-SUR-MER.

Dans la continuité des bulletins municipaux précédents, cela me permettra de présenter un projet global pour Cayeux, un projet d'aménagement et les axes de développement.

Le projet communal peut se décliner simplement en 4 axes principaux :
- développer l'attractivité du territoire de la Commune et conforter sa sécurité vis à vis des risques de submersion et d'érosion marines,
- permettre un développement urbain harmonieux,
- dynamiser les activités économiques,
- protéger le milieu naturel.

Ces axes déterminent des aménagements et orientations dans lesquels on peut déjà inscrire certains projets qui seront détaillés ultérieurement.

Yves MASSET

Sommaire

- Infos pratiques p 2
- Orientations en matière d'aménagement urbain du territoire p 3
- Orientations en matière de développement économique et démographique p 4
- Orientations en matière d'environnement p 5
- Orientations en matière d'équipement social de l'habitat p 6
- Orientations en matière de transport et de déplacement p 7
- Orientations en matière d'équipements et de services p 8

2 rendez-vous à ne pas manquer

Pensez à vous inscrire pour le concours des maisons fleuries

✂----------

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES
À DÉPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE
AVANT LE 1ER JUILLET 2012

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

N° téléphone |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| portable |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Inscription au concours *

❑ maison avec jardin ❑ balcon et terrasse ❑ commerce

* cocher la case correspondante

1 - Orientations en matière d'aménagement urbain du territoire

ZONES URBAINES ET ESPACES NATURELS

DELIMITATIONS ET INTERFACES

- Reconsidérer les zones d'urbanisation au regard des zones de protection applicables sur le territoire communal.
- Prendre en compte les enjeux spatiaux liés à l'activité agricole pour préserver les équilibres entre espaces bâtis et espaces «naturels».
- Mise en valeur de ceintures vertes comme limites des zones urbanisées.

➥

Valoriser le cadre de vie dans une gestion économe de l'espace.

DENSIFICATION/ EXTENSION, DIVERSITE, PRESERVATION

ENJEUX

- Densifier les zones urbaines existantes pour une gestion économe de l'espace.
- Répondre aux besoins en matière d'accueil de la population permanente et touristique, ainsi qu'en matière de développement économique.
- Diversifier l'offre de logement à l'échelle de la commune conformément au principe de mixité sociale énoncé par la loi SRU.
- Protéger et valoriser le patrimoine architectural et urbain.

➥

- redynamiser et restructurer la zone urbanisée de Cayeux sur Mer.
- favoriser un développement harmonieux et cohérent des hameaux de Brighton - La Mollière – Le Hourdel.
- prévoir de nouvelles zones à urbaniser et favoriser de nouvelles formes d'habitat.
- combler le déficit en logements locatifs sociaux, et en hébergements pour les touristes.
- diversifier les types d'hébergements touristiques.
- valoriser le patrimoine architectural.
- promouvoir une typologie de nouvelles constructions.

2 - Orientations en matière de développement économique et démographique

ENJEUX

➢ Actions favorisant
- le maintien des personnes âgées dans la commune
- l'attirance du territoire pour des jeunes couples actifs
- le développement du commerce local

➢ Actions favorisant le développement du tourisme et la reconnaissance de l'identité maritime de la ville la diversification des hébergements.

Ces enjeux sont à la fois ambitieux et mesurés : il s'agira de trouver un équilibre entre le développement de la commune, indispensable pour maintenir une population permanente active, ralentir la tendance au vieillissement de la population et améliorer le niveau d'équipements publics, et sa capacité d'accueil économique, résidentielle et environnementale.

➥

La restructuration de la ville de Cayeux sur Mer et de ses hameaux est prévue autour de trois axes :

➢ Une redensification du secteur urbanisé de Cayeux sur mer en respectant la mixité sociale.

➢ Un développement maitrisé des hameaux de Brighton –La Mollière.

➢ Le comblement des « dents creuses » sur Cayeux et les hameaux (sauf Hurt et Le marais , en raison de l'application du PPRN) pour permettre la création de deux hôtels et des résidences de tourisme en nombre limité.

➢ Pérennisation des campings existants.

➢ La déviation des véhicules est prévue sur l'arrière de la ville afin de désengorger la circulation en centre ville.

➢ Les circulations douces seront privilégiées sur le front de Mer et à proximité immédiate des zones de protection environnementale.

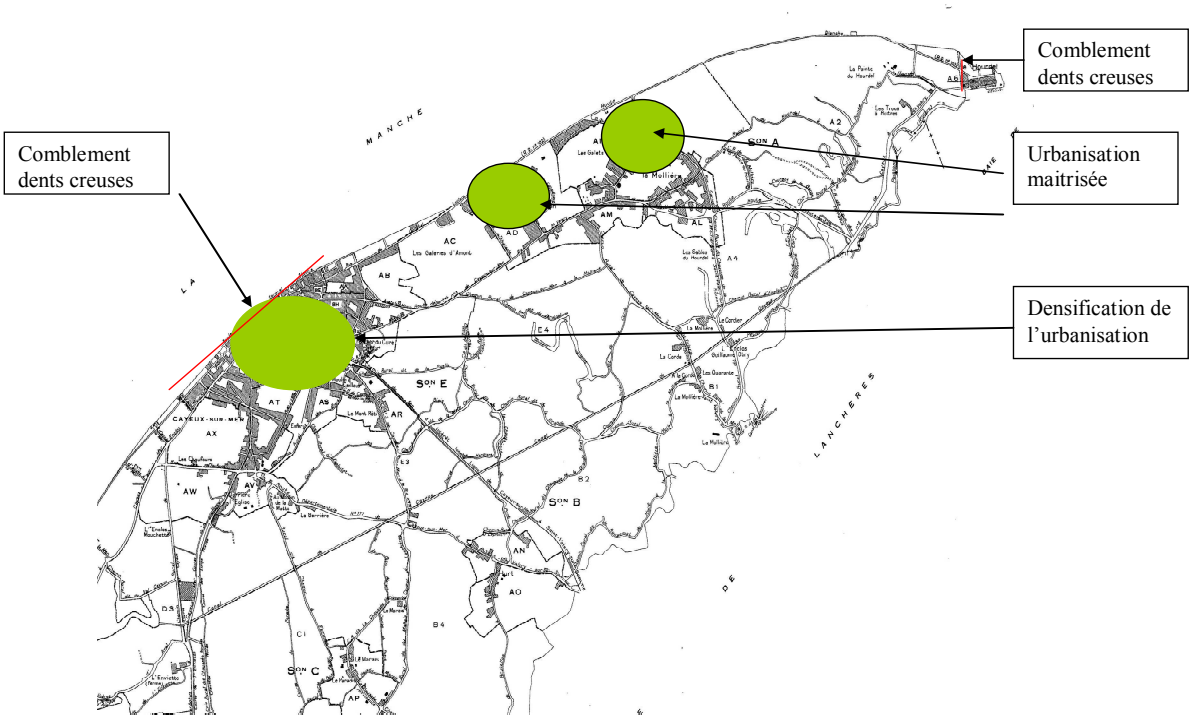

3 - Orientations en matière d'environnement

ENJEUX

- Conserver la richesse naturelle du territoire.
- Assurer une gestion maîtrisée.
- Poursuivre les travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement eaux usées et d'enfouissement des réseaux.
- Préserver la trame des paysages résultant de l'activité agricole et qui contribuent à la qualité du cadre de vie de la commune.
- Valoriser des points de vue de découverte du territoire.
- Préserver les zones au sud du secteur urbanisé de Cayeux.

- Maintenir les grands ensembles d'espaces agricoles et naturels.
- Protéger les éléments présentant une forte valeur écologique et patrimoniale.
- Préserver le caractère de station familiale
- Mener une politique de prévention contre les risques naturels.
- Poursuivre l'amélioration de la collecte des ordures ménagères.
- Améliorer la capacité de la station d'épuration pour augmenter les capacités du réseau d'assainissement collectif et permettre le raccordement des hameaux de La Mollière et Le Hourdel.
- L'intégration de la gestion des eaux pluviales est prévue dans les programmations futures.

4 - Orientations en matière d'équipement social de l'habitat

ENJEUX

- Permettre à la population locale de conditions modestes de faire face à la pression immobilière.
- Favoriser le logement social.

L'objectif envisagé permet de limiter le vieillissement par l'arrivée de jeunes actifs, en particulier ceux qui travaillent à proximité de Cayeux mais ne peuvent s'y loger en l'état actuel du marché immobilier local.

➥

- Mener des opérations d'accueil de jeunes couples en vue de maintenir les ouvertures de classes (création d'un lotissement).

- Création de logements sociaux pour encourager l'émergence d'un parc de logements accessibles dans les opérations non maîtrisées par la collectivité :

Toutes les nouvelles opérations comprenant au moins 5 logements ou au moins 500 m² SHON comporteront une proportion de 20 % de logements locatifs (libres et sociaux) ou en accession à la propriété.

5 - Orientations en matière de transport et de déplacement

ENJEUX

- Réaménager et sécuriser les entrées de ville.
- Mettre en place des solutions de transports alternatifs.
- Améliorer le stationnement dans le centre ville.
- Redonner des espaces aux piétons et aux cycles.
- Répondre aux exigences de l'accessibilité aux PMR.

➥

- Privilégier les circulations douces en front de mer et à proximité des zones de protection.
- Prévoir l'aménagement de carrefours afin d'améliorer la fonctionnalité et la sécurité.
- Créer des zones de stationnements Paysagers pour gérer les flux touristiques sur le hameau du Hourdel et à proximité de la plage.
- Mise en place de navettes à partir des zones de parkings.
- Limiter le stationnement en centre ville et reporter les flux sur l'arrière.
- Création d'une voie de liaison entre Le Hourdel et Cayeux sur Mer favorisant et sécurisant les déplacements piétons et cycles.
- Détournement des flux de circulation à l'arrière de la ville.
- Mise en place des résultats de l'étude d'accessibilité voirie aux PMR.

6 - Orientations en matière d'équipements et de services

ENJEUX

➢ Actions favorisant
- le maintien des personnes âgées dans la commune
- l'attirance du territoire pour des jeunes couples actifs
- le développement du commerce local

➢ Actions favorisant le développement du tourisme et la reconnaissance de l'identité maritime de la ville.

➢ Augmenter les services à la population permanente et touristique.

➢ Tirer parti des restructurations envisagées et des poches urbaines disponibles pour projeter l'implantation des équipements et services nécessaires.

➢ 1 - Création d'un pôle culturel maritime.

➢ 2 - Création d'un pole santé.

La qualité des services de santé sera de plus en plus déterminante pour l'attractivité des territoires. A destination de la population de la Commune, mais également, le cas échéant, des communes voisines, un pôle santé permettra de regrouper un certain nombre de professions libérales du secteur de la santé qui exercent de manière dispersée sur la commune.

➢ 3 - Création d'une structure multi accueil.

➢ 4 - Agrandissement de la maison de retraite.

➢ 5 - Création de logements accessibles aux personnes âgées.

➢ 6 - Restructuration du secteur de la gare au jardin public.

➢ 7 - Agrandissement du cimetière.

➢ 1 - Création d'un pôle culturel maritime.

➢ 2 - Création d'un pole santé.

La qualité des services de santé sera de plus en plus déterminante pour l'attractivité des territoires. A destination de la population de la Commune, mais également, le cas échéant, des communes voisines, un pôle santé permettra de regrouper un certain nombre de professions libérales du secteur de la santé qui exercent de manière dispersée sur la commune.

➢ 3 - Création d'une structure multi accueil.

➢ 4 - Agrandissement de la maison de retraite.

➢5 - Création de logements accessibles aux personnes âgées.

➢ 6 - Restructuration du secteur de la gare au jardin public.

➢ 7 - Agrandissement du cimetière.

➢ 8 - Activité en liaison avec la présence de la mer.

Pour Cayeux… Ensemble !
Bulletin d'Informations Municipales

Directeur de la publication : Yves MASSET
Rédacteur en chef : Bernard BLOUIN
Maquette et réalisation : Elisabeth CREPIN
Imprimerie : Eurl G - Abbeville

(bulletin imprimé sur papier recyclé, avec des encres à l'eau) -
Dépôt légal : à parution